

N°07

RENTRÉE 2023

LE CHANT DU **COQ**



SOMMAIRE

p. 03	→	TRAVAUX
	→	PARTICIPATION CITOYENNE
p. 04	→	RENTREE DES SPORTIFS
p. 05	→	RENTREE SCOLAIRE
	→	SI BOUZY M'ÉTAIT CONTÉ
p. 06	→	URBANISME
p. 07	→	CHASSE : CALENDRIER 2023/2024
	→	PETITS RETOURS EN ARRIÈRE
p. 09	→	DIVERS
p. 12	→	FAIRE-PART
	→	DATES À RETENIR

ÉDITO

Chères Bouzillonnes, Chers Bouzillons,

Le contexte actuel oblige la commune à rester vigilante : avec une inflation ressentie à 15%, des taux d'intérêt à 4.5% et des coûts énergétiques toujours trop élevés, la commune doit contrôler ses dépenses et éviter de plonger dans la machine infernale de l'endettement.

C'est pour cela, que les élus, ont pris la décision de regrouper tous les enfants de l'école (maternelles et élémentaires) sur un seul site. Ce regroupement permettra, non seulement, de faire d'importantes économies non négligeables pour le budget communal, sur des points stratégiques, comme le chauffage et l'électricité, mais également de mutualiser les dépenses inhérentes au bon fonctionnement de l'école.

Cependant, je voulais vous faire part d'une bonne nouvelle : les travaux de la « Cour Marianne » qui ont débuté en juillet dernier, devraient s'achever d'ici la fin de l'année. Nous aurons donc la joie, les élus et moi-même, de pouvoir vous faire découvrir les nouveaux locaux et la cour réaménagée rapidement, nous espérons pour Noël.

D'ores et déjà, nous vous invitons à l'inauguration de cette nouvelle « Cour Marianne » qui aura lieu lors de

la cérémonie des vœux de la municipalité, le dimanche 7 janvier 2024 à 16h30, autour d'un vin chaud et d'une galette des rois géante.

Pour ces travaux, la commune de Bouzy a bénéficié d'une aide exceptionnelle dans le cadre du FEADER de 150 856.58 € pour un montant total de travaux de 223 733.41 € soit une aide publique de 70%.

Vive les fonds européens !

Vive la Cour Marianne !

Bonne nouvelle également pour les activités sportives et artistiques de nos jeunes : la venue du « Studio 511 » (www.studio511reims.com) à Bouzy durant les vacances de la Toussaint. Le studio511 imaginé et créé par Ismaël Taggae, champion du Monde de Breakdance, propose des cours de danses avec une identité urbaine : Hip-hop, Breakdance, Afro / Dancehall, Street Jazz, Modern, Street Girly, Street Heels mais pas que...

Enfin, un grand bravo aux vignerons au lendemain de cette vendange qui fut la plus chaude et la plus éprouvante du siècle.

À très bientôt, je vous souhaite une très belle rentrée.
Jean-François SAINZ

TRAVAUX

COUR MARIANNE

Ils sont en cours de réalisation : cette opération relève du Plan de Relance de l'Union Européenne.

Demande d'aide déposée le 29 septembre 2021 auprès de la Région Grand Est dans le cadre de l'appel à projet « Soutien aux services de base en milieu rural – FEADER Relance (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) » du programme de Développement Rural Champagne-Ardenne 2014-2022. Plan de financement signé le 21 mars 2023
Convention signée le 06 juin 2023

Le but de ces travaux est de pallier à la rénovation des bâtiments, des salles et des espaces extérieurs qui gravitent autour de cette cour : proposer de nouveaux lieux de vie au service des habitants et des usagers. Créer de nouveaux services et de nouvelles activités où tous les habitants, toutes les générations confondues pourront se retrouver ponctuellement ou périodiquement. Favoriser les échanges afin d'éviter l'isolement et les inégalités d'accès rencontrés dans les territoires ruraux. Remettre aux normes d'accessibilité et de sécurité les bâtiments.

MONTANT DES TRAVAUX : 223 733.41 €

MONTANT ÉLIGIBLE : 215 509.41 €

TAUX DE L'AIDE PUBLIQUE : 70%

SUBVENTION FEADER RELANCE : 150 856.58 €

AUTOFINANCEMENT : 64 652.83 €



RUES DE BOUZY

Fin des travaux de la rue Charles de Gaulle et de la rue de Condé en Février 2023 suivi de la pose des enrobés en mars 2023 et dernièrement aménagements dans la rue Félix Faure. Les plantations rue Charles de Gaulle seront réalisées cet automne.

Marquage au sol de la Route Départementale 19 : Rue de Tours et au carrefour de la pharmacie afin de mieux identifier les priorités à droite.

PLACE DE LA MAIRIE

Dorénavant 2 places sont dédiées aux véhicules électriques afin de faciliter leur recharge. 2 places sont réservées au stationnement du personnel communal et élus et 2 places ont été marquées en « arrêt minute ». Pour rappel le stationnement y est réglementé également chaque samedi matin, jour de marché.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le 19 juin dernier Bouzy a officiellement adhéré au dispositif participation citoyenne. La convention a été paraphée par Madame Émanuelle Guénot, sous-préfète d'Épernay représentant l'État, le lieutenant-colonel Christophe Duvernoy, commandant en second du groupement de gendarmerie de la Marne, et Jean-François Sainz, Maire de notre commune.

Bouzy est ainsi la 148e commune de la compagnie d'Épernay à étoffer ce réseau qui permet d'accroître la tranquillité des habitants. Huit référents citoyens ont rejoint le dispositif et participeront à la surveillance du territoire.

Ils avaient déjà été repérés lors de la réunion publique organisée en mars 2023 animée par le capitaine Christian Kleszyk, commandant en second de la compagnie d'Épernay et présent ce lundi pour cette cérémonie.

Deux personnels référents gendarmerie, l'adjudant Champion et le gendarme Brocherieu, ainsi que de l'adjudant-chef Kraft, commandant la brigade de proximité de Dizy, ont également assisté à la signature.



RENTÉE DES SPORTIFS

BOUZY VOLLEY BALL : BVB

Entraînements et compétitions :

À partir de 17 ans les mardis et jeudis de 20h à 23h

Beach volley en période estivale les mardis soirs.

Date de reprise : 29 août 2023

 **Olivier Fromentin 06 61 37 40 32**

 **fromentinolivier@gmail.com**

BADMINTON : AS2B : ASSOCIATION SPORTIVE DE BOUZY BADMINTON

Entraînements pour tous le lundi de 20h à 23h et le mercredi de 20h à 23h. 1 à 2 équipes de compétitions en interclub niveau départemental

Tarif licence pour tous : 100 euros TTC. Volants fournis par le club. Chaussures de salle obligatoire. Séances toute l'année même pendant les vacances. Fermeture uniquement en août.

Séance d'essai offerte possible avant prise de licence.

Date de reprise : lundi 04 septembre 2023 pour les nouveaux licenciés et lundi 28 août pour les anciens

 **Denis Rabaté - 06 63 53 83 24**
Aurélien Dauvergne - 06 43 60 96 89

 **rabate.denis@wanadoo.fr**

TENNIS : TCB

Le TCB à le plaisir de vous proposer à nouveau des cours pour les enfants à partir de 4 ans, les ados et les adultes. Les cours sont donnés par Saïd (enfants et femmes) et Sébastien (hommes)

Agenda des cours :

Enfants et ados : Mercredi après midi et samedi

Femmes : Mercredi soir et samedi

Hommes : Jeudi soir et vendredi soir

30 cours dans l'année - 2 cours d'essais offerts

 **Marie Agnès Bonnaire - 06 86 94 18 30**

 **tcbouzy@gmail.com**

FOOT : SPORTING CLUB DE LA CÔTE DES NOIRS SCCDN

Entraînements selon les catégories :

U6/U7 : Mardi de 17h30 à 19h

U8/U9 : Mardi de 19h à 20h / Mercredi de 19h à 20h

U10/U11 : Jeudi de 18h à 19h

U12/U13 : Jeudi de 19h à 20h

Suivant les effectifs, des entraînements le mercredi entre 17h et 19h sont possibles. Les catégories se divisent parfois en plusieurs groupes en début de saison.

Matches : les dates précises seront communiquées par le district courant septembre, ils ont lieu les samedis matin et/ou après-midi.

 **Christelle Raulet - 06 37 00 03 59**

REMISE EN FORME

Dés le 28 Août, Jordan vous accueille pour une nouvelle saison de remise en forme.

Dixième rentrée à Bouzy pour le coach avec désormais plus de 200 adhérents chaque semaine et fidèles au fil des années. Ceux-ci sont répartis en petits groupes pour une ambiance conviviale. Il vous attend encore plus nombreux pour cette nouvelle saison ! Vous pouvez venir seul, en famille (à partir de 10 ans) ou entre amis du lundi matin au vendredi soir (généralement les cours commencent à 17h et se terminent à 20h, parfois même 21h)

Offre spéciale rentrée :

6€ la séance du 28/08 au 29/09

 **Jordan - 06 73 41 58 13**

FITNESS & GYM SENIORS

Fitness avec Monique le mercredi soir de 18h30 à 19h30, reprise le 20 septembre.

Gym séniors le mercredi matin de 9h30 à 10h30, reprise le 20 septembre

 **Julie - 06 89 95 65 73**
Monique - 06 76 05 64 68

PILATES

Séances le mardi soir entre 18h et 20h et le samedi matin entre 10h et midi.

☎ **Marjorie - 06 40 45 12 42**

GYM ACTIVBALL'

Chaque Lundi et mercredi de 18h30 à 19h30.
Reprise le lundi 04 septembre 2023.
15€ l'unité et 144€ pour un forfait de 12 séances.

☎ **Pauline Tellier - 06 77 36 64 33**

MARCHE

Pour les personnes qui souhaitent marcher, rendez-vous chaque jeudi soir devant le relais à 18h30

☎ **Sandrine - 06 75 30 04 06**

ÉCHECS

Avec l'échiquier Châlonnais :

Tous les vendredis de 17h30 à 18h30 dans le bâtiment de l'école à partir du vendredi 8 septembre.

☎ **Jordan Akremann - 06 81 89 08 59**

✉ **contact@lechiquier-chalonnais.com**

🌐 **<http://www.lechiquier-chalonnais.com>**

NOUVEAUTÉ !

Le studio 511 proposera prochainement pour les jeunes et les adolescents de la danse les mercredis après-midi. Informations à venir !

RENTRÉE SCOLAIRE

ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL

En raison de la hausse des coûts d'énergie et de la baisse des effectifs constatés sur l'ensemble de l'école primaire de Bouzy, les élus en accord avec l'inspecteur de l'éducation nationale ont souhaité regrouper les maternelles et les élémentaires sur un seul site dès la rentrée.

L'été a donc été consacré aux travaux afin de pouvoir accueillir la cinquantaine d'enfants scolarisés à Bouzy.

Ces derniers seront répartis en 3 classes :
1 en maternelle et 2 en élémentaires.

Durant toute la durée des travaux Cour Marianne et pour des raisons de sécurité, la cantine municipale est installée dans le bâtiment de l'école maternelle.



SI BOUZY M'ÉTAIT CONTÉ

L'inauguration de la balade « *Escapade du Parc à Bouzy* » a eu lieu le dimanche 16 avril 2023. Un grand merci aux personnes présentes et en particulier aux animatrices du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims qui ont participé à la création de ce projet.

Des livrets sont disponibles en mairie. Balade fléchée sur l'histoire et le patrimoine de notre village pouvant être faite en famille.

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME = PLU

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE : À VOS AGENDAS !

Réunion publique le Jeudi 28 septembre 2023 à 19h à la salle des fêtes de Bouzy.

La commune de Bouzy ne dispose pas de document d'urbanisme, régissant le droit des sols, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique et le principe de « constructibilité limitée ». À l'instant « t » sans document d'urbanisme, les seuls terrains constructibles sont ceux situés dans les parties actuellement urbanisées (schématiquement les unités foncières entourées de constructions et insérées dans la trame villageoise).

Le conseil municipal le 19 janvier 2021 a engagé une réflexion visant à doter la commune d'un document d'urbanisme opérationnel : le PLU. L'objectif est de réfléchir au devenir de Bouzy pour les 10 prochaines années sur différents thèmes : logement, économie, services, voirie et réseaux divers, environnement... Nous avons travaillé longuement avec les services de l'État, ses partenaires tels que le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, le Pays d'Epernay Terres de Champagne en charge du Schéma de Cohérence Territorial (le PLU doit être compatible avec ses orientations).

Plus d'information sur : <https://www.seater.fr/>

Cette concertation publique à laquelle vous êtes conviés porte sur les objectifs et les orientations générales du projet. Il s'agit d'une phase privilégiée d'échanges de points de vue, de ce que pourrait être l'aménagement global de la commune. À ce titre, est organisé une réunion publique le **jeudi 28 septembre 2023 de 18H30 à 20H30 à la salle des fêtes de Bouzy.**

À ce stade du dossier, nous pouvons vous présenter les conclusions du diagnostic, les grands objectifs et les moyens pour y répondre. Nous n'évoquerons pas les situations personnelles, seulement les grands principes du PLU et ses grands projets. Aussitôt la réunion tenue, vous pourrez consulter en détail ces documents en mairie. Pour toute question sur une situation personnelle, vous serez invités à consulter les documents et le cas échéant à poser vos questions par écrit. Nous prendrons le temps de toutes les étudier.

Réunion publique n°1 sur le PLU : synthèse du diagnostic, objectifs du PLU et philosophie du projet (28 septembre 2023)



Ex. partie actuellement urbanisée en tireté orange (cette illustration ne représente pas la situation de Bouzy)

VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE DES TRAVAUX ?

Petit rappel avant de commencer :

Font l'objet d'une Demande Préalable de Travaux à déposer en mairie : agrandissement et surélévation d'une maison individuelle, aménagement des combles, transformation d'un garage en pièce à vivre, travaux sur toiture, installation de fenêtre de toit, ravalement de façade, construction ou installation d'une piscine, abri/cabane de jardin, caravane ou mobil-home, serre, véranda, terrasse, garage, pergola ou carport, murs et clôtures, portails, changement de menuiseries, pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur, panneaux solaires au sol ou sur toiture, changement de destination d'un bien, creuser une cave, division parcellaire....

Ces démarches permettent de déclarer l'achèvement et la conformité de vos travaux, la DAATC, déclaration indispensable à la gestion de votre bien immobilier surtout en cas de revente.

Démolir une construction nécessite également de déposer en mairie une demande de permis de démolir. Ces formalités n'ont pas vocation à vous ennuyer mais au contraire, à préserver votre cadre de vie...

CHASSE : CALENDRIER 2023/2024

SOYEZ PRUDENTS CES JOURS LÀ !

PLAINES

À partir de 8h45

Lièvre du 01 octobre au 15 octobre

Perdrix du 01 octobre au 08 octobre
suivant indice départemental

SÉCURITÉ

Trompe et port du gilet ou
vêtement orange obligatoire

VIGNES

À partir de 8h, tous les dimanches
du 01 octobre 2023 au 29 février 2024

BOIS

15 octobre	31 décembre
29 octobre	14 janvier
12 novembre	28 janvier
26 novembre	11 février
10 décembre	18 février

SONNERIES

Début de battue : 1 coup long

Fin de battue : 3 coups longs

Chevreuil : 2 coups taïautés

Sanglier : 4 coups taïautés

Renard : 1 coup court

PETITS RETOURS EN ARRIÈRE



REPAS DES AINÉS AU RESTAURANT « LE BEC FIN » SAMEDI 25/03 ET VENDREDI 31/03

Nos aînés ont apprécié leur déjeuner au restaurant «Le Bec Fin» concocté par le chef Joffrey Bémont ainsi que la visite de la brasserie Lucida organisée par M. Nicolas Forget. Un grand merci à tous et rendez - vous l'année prochaine !

LOTO DES ÉCOLES DIMANCHE 05/03



FÊTE DE LA MUSIQUE MERCREDI 21/06

Un peu écourtée cette année en raison de la pluie.
Mais rendez-vous l'année prochaine le jour de l'été !

BROCANTE DIMANCHE 21/05



KERMESSE
SAMEDI 01/07



13 JUILLET

Les animations proposées ont ravi les enfants et aussi les plus grands. Une belle soirée clôturée par un joli feu d'artifice.

CENTRE DES LOISIRS

Les enfants de l'accueil de loisirs de Bouzy ont passé de belles vacances d'été ainsi que des nuitées aux côtés des animateurs : Zoé, Tess, Landry, Julie, Aurélie et Claire. Pendant la semaine du 10 au 13 juillet, les enfants sont allés au ranch du Moulin Saint Martin à Montmiral. Une journée intercentre avec l'école internationale CITLALI de Bezannes a également été organisée. Pour les plus sportifs des enfants, un stage de badminton sur la semaine a été proposé, 13 enfants y ont participé. Au total, ce sont une quarantaine d'enfants qui ont parcouru les locaux de l'accueil de loisirs et du relais Sport Santé Nature.



Le camp au lac de Bairon a été un des points forts de la semaine allant du 17 au 21 juillet. 15 enfants y ont participé accompagnés de Julie, Tess et Landry, leurs trois animateurs. Tout le monde a été ravi ! Pendant ce temps les autres enfants accompagnés de Zoé, Claire et Aurélie ont également pu aller se baigner au lac. Ils ont aussi joué les apprentis campeurs en participant à une nuitée à l'accueil de loisirs. Au total, nous avons accueillis 34 enfants.



La dernière semaine de juillet, du 24 au 28 juillet ne s'est pas montrée très clémente en matière de météo. Nous avons dû annuler notre sortie à la piscine biologique de Connantre. Mais celle-ci a été remplacée à la dernière minute par du bowling et du laser ! Nous avons également dû écourter la sortie vélo des grands qui devait se dérouler sur la journée. Les grands comme les petits ont tout de même pu pédaler à plusieurs endroits de Bouzy.

Une semaine d'accueil de loisirs du lundi 28 août au vendredi 1 septembre a été mise en place dans nos nouveaux quartiers. En effet la salle du périscolaire initialement en maternelle a été déplacée dans les locaux de l'élémentaire. Une trentaine d'enfants, répartis sur la semaine ont participé aux activités proposées par Julie, Tess et Claire. Un bel avant-goût de la rentrée !



DIVERS

CCGVM

Compost à partir du 1er janvier 2024 :

Préparez vous à changer vos habitudes de tri !

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires biodégradables à partir du 1er janvier 2024. La Communauté de Communes met à votre disposition des sacs biodégradables qui seront ramassés lors du ramassage du jeudi matin. L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), ces bio déchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Rappel sur le ramassage des ordures ménagères :

Sorties des poubelles

Les poubelles doivent être déposées sur le trottoir au plus tôt la veille du jour de ramassage à partir de 18h et doivent être rentrées le plus rapidement possible après la collecte afin de ne pas encombrer la voie publique, de ne pas gêner les accès aux voies privées, aux places de stationnement ou aux sorties de garages ! Pour Bouzy, le lundi soir (sacs ou poubelles jaunes) pour le ramassage le mardi matin et le mercredi soir 18h (ordures ménagères, sacs biodégradables et espaces verts) pour le ramassage le jeudi matin. En dehors de ces créneaux, vos poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique (trottoirs).

NIDS DE CORBEAUX

La LPO a pour vocation la protection des oiseaux sauvages et des écosystèmes dont ils dépendent et plus globalement la sauvegarde de la biodiversité. La LPO est donc contre le piégeage, les empoisonnements, la destruction des nids et le tir des adultes en période de reproduction, d'autant plus que d'autres solutions, beaucoup plus respectueuses et peu coûteuses, existent pour palier à ces problèmes.



En effet, dans le respect des oiseaux, la LPO préconise les solutions suivantes :

- l'élagage des arbres à l'automne ou en début d'hiver, au plus tard mi-janvier pour limiter la nidification des oiseaux au printemps,
- le retrait de tous les vieux nids, avant février, pour ne pas intervenir au début de la saison de nidification (mars à juin), ceci pour limiter l'attractivité de la colonie qui sera d'autant plus forte qu'il y aura de nids visibles.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous souhaitez partager un moment de convivialité autour des jeux de société : retrouvons-nous chaque mercredi à 19h30 à l'école maternelle. Reprise le 28 septembre.

SERVICE TECHNIQUE

Après de longs mois d'attente, le camion benne tant attendu par Joffrey et Romain est enfin arrivé !



SANTÉ

Arrivée en octobre de Monsieur Christophe VAN KALCK, ostéopathe D.O. Joignable au 06 33 43 46 14

MARCHÉ

Retrouvez chaque samedi « Aux délices des Saisons » avec son étalage de fruits et légumes, et un samedi sur deux « La Rôtisserie Christelle »



Et n'oubliez pas chaque lundi soir l'épicerie ambulante de vrac stationnée sur le parking municipal à proximité de la pharmacie et de l'auto école.

RAPPEL SUR LE COMPORTEMENT À AVOIR

Présence de nids de frelons, plantes invasives... Soyez Vigilants !

BERCE DU CAUCASE

QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

La berce du Caucase représente un risque sanitaire grave. En effet, le contact avec la sève de la plante peut provoquer des brûlures pouvant aller jusqu'au 2ème degré. Cette réaction est due à la présence de substances photosensibles (des furocoumarines) dans la sève de la plante qui réagissent lors d'une exposition à la lumière.

QUELLES PERSONNES SENSIBLES ?

Tout le monde est sensible à la sève de cette plante. Cependant, les personnes les plus exposées sont les agents de terrain, qui se retrouvent parfois confrontés directement à la gestion de cette plante sans avoir les informations ou l'équipement de protection nécessaires, et les enfants, tentés d'utiliser les grandes tiges creuses comme sarbacane, longue-vue...



QUELLE GESTION POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION ?

Lorsque la présence de la plante est soupçonnée, un signalement auprès de FREDON Grand Est permettra de confirmer l'espèce et de connaître les consignes de gestion. Une gestion adaptée doit alors être réalisée en prenant toutes les précautions nécessaires. En effet, toute intervention sur la plante doit être effectuée en protégeant toutes les parties du corps, sans oublier le visage. Après intervention, les outils doivent être bien rincés à l'eau. Les équipements de protection, selon leur nature, seront également lavés ou jetés. En cas de contact avec la sève, rincez abondamment à l'eau claire et consultez rapidement un médecin ou le centre antipoison le plus proche.

> Empêcher la dissémination

Pour limiter la propagation de l'espèce, il faut éviter la production de graines, en coupant les ombelles. Le transport de terre d'une zone contaminée est à proscrire. Les racines coupées doivent être évacuées pour une incinération.

> Sur de petites surfaces

La gestion de plants en petit nombre (berce isolée ou massif de moins de 50 individus) peut se faire par arrachage de la plante, ou coupe de celle-ci sous le collet. L'idéal est de végétaliser la zone avec un couvert végétal dense après gestion de la berce, pour empêcher sa repousse.

> Sur de grandes surfaces

Sur des massifs comprenant plus de 50 individus, la gestion manuelle devient plus laborieuse et chronophage. Il faut alors réaliser une fauche répétée pour épuiser la plante, soit mécaniquement, soit par pâturage en début de végétation par des animaux à peau pigmentée.

FRELON ASIATIQUE

Nom commun :

Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)

Coloration abdomen :

Noir avec une bande orangée

Couleur des pattes :

Nettement jaune



Nid de frelon asiatique

Forme ovale et entrée unique sur le côté



UN INSECTE À SURVEILLER !

Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation avec une augmentation des signalements chaque

année. 41 nids ont été signalés dans la Marne en 2018. Savoir reconnaître le frelon asiatique est important pour agir de manière adaptée.

CONFUSION POSSIBLE



Frelon asiatique



Frelon européen

Environ 3cm.

VOUS SUSPECTEZ SA PRÉSENCE ?

01. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
02. Contactez-nous : Tél : 06 17 46 18 19
Mail : frelonasiatique51@gmail.com

QUELS DANGERS ?

Ces deux espèces de frelons sont très peu agressives lorsqu'elles butinent sur des arbustes en fleurs. Il est possible de s'en approcher et de les observer sans risque de se faire piquer. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle des abeilles ou des guêpes. Cependant, il se montre très protecteur si l'on s'approche de son nid (moins de 5 mètres), et n'hésitera pas à attaquer en masse. Les personnes allergiques ne doivent pas s'approcher. Les frelons asiatiques vont avoir un impact fort sur les ruchers, notamment car ils prélèvent des butineuses mais aussi par leur présence permanente aux abords des ruchers qui diminue l'activité de butinage et ralentit ou stoppe la ponte des abeilles. A terme, cela peut entraîner la mort de la colonie.

Source : www.fredonca.com

FAIRE PART

NAISSANCES

Emmy DEMONCHY
Eugène LAHAYE
Noé WEJMAN
Marius PASTRÉ
Tominiko MALUIA

24 août 2023
01 juin 2023
11 avril 2023
23 mars 2023
28 février 2023

MARIAGES

Kevin SIMON et Cécile MATHIEU
Joffrey MATTHIEU et Margaux BROGNION
Amline MANNECHEZ et Mickaël HUNAUT
Marie-Adeline JAILLOT et Romain VALLEE
Emily DEMERLIER et Clément SAINTOT
Juliette HENRY et Juan MARTINEZ TOVAR
Gwenaëlle THUNEVIN et Berkay INAL

02 septembre 2023
26 août 2023
08 juillet 2023
01 juillet 2023
03 juin 2023
03 juin 2023
08 avril 2023

DÉCÈS

Daniel LASNE
Christiane JACQUEMIN née PIERROT
Bernard ROBERT
Nicole COLSON née NOLLOT
Gilbert BONTEMPS
Carmen MARKOWSKI née VOILQUÉ

15 août 2023
15 août 2023
11 août 2023
09 août 2023
08 juillet 2023
01 juin 2023

PANNEAU POCKET ET FACEBOOK

Pour connaître
l'information en temps
réel de votre village
n'oubliez pas de consulter
le compte Facebook de
la mairie et pensez à
télécharger l'application
PanneauPocket sur votre
smartphone.

DATES À RETENIR

THÉ DANSANT

Samedi 4 ou dimanche 5 novembre, à reconfirmer

CÉRÉMONIE DU SAMEDI 11 NOVEMBRE

Rendez vous au monument aux morts à 11h

DÉCORATION DES SAPINS

Samedi 02 décembre

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Dimanche 7 janvier 2024 à 16h30

THÉÂTRE VOLANT

Compagnie le Diable à 4 pattes. (en partenariat avec
la MJCI) du 14 au 25 février. Ateliers et spectacles
gratuits.

HORAIRES MAIRIE

Rappel des horaires d'ouverture au public :

LUNDI
MARDI

9h00 - 13h00
9h00 - 13h00 / 16h30 - 18h30

JEUDI
VENDREDI

9h00 - 13h00
9h00 - 13h00